

CERCLE HIPPIQUE SAÏGONNAIS

PREMIÈRE MOUTURE ÉPHÉMÈRE

AU CERCLE HIPPIQUE

Le Rallye du 31 mars. — Création d'un manège
Achat de chevaux australiens
(*Saïgon Sportif*, 23 mars 1912)

La deuxième assemblée générale des membres du Cercle hippique a eu lieu mardi soir sous la présidence de M. Freyssenge¹ ; une douzaine de sociétaires étaient présents ; parmi ceux-ci, nous citerons : MM. Janin, Saintigny², Oudot³, de Heaulme de Boutsocq⁴, Lê-van-Quang, Gay⁵, Ly-Can⁶, Diebold⁷, etc. ; plusieurs sociétaires empêchés ou absents s'étaient fait excuser.

La première question à l'ordre du jour était le rallye-paper qui doit avoir lieu le 31 mars ; ce sera la première manifestation publique du Cercle et tout porte à croire qu'elle obtiendra un gros succès.

La présence dans cette épreuve d'un nouvel élément, celui des officiers, est en effet une heureuse innovation qui pourra, par la suite, rendre ces divertissements hippiques plus intéressants.

Le rallye-paper que le Cercle hippique doit donner le 31 sera, au point de vue sportif, plus attrayant que celui du 14 janvier, qui, à vrai dire, fut plutôt une course en terrain varié.

Dans le dernier rallye, les cavaliers allaient de l'avant, se fiant aux bons soins du commissaire du parcours qui les mettait continuellement sur la bonne voie ; dans celui du 31 mars, il n'en sera plus de même : le tracé de la *bête* — car il y en aura une cette fois — sera bien indiqué par des serpentins de couleur, mais comme la *bête* sera devant, il faudra bien la suivre partout où elle passera. M. Saintigny, en l'occurrence, fera la *bête* avec sa nouvelle acquisition, *Frimousse*, l'excellente australienne qui gagna le dernier rallye avec la monte de M. Oudot. La *bête* partant avec une avance de quelques minutes, il faudra pour la rattraper que les concurrents ne s'attardent pas trop en route.

¹ Gabriel Freyssenge (1878-1942) : commis de 2^e classe des services civils (juin 1904-novembre 1905), puis avocat à Saïgon, remplacé à partir d'octobre 1912 par son frère cadet René. Passionné d'aviation. Administrateur des Appareils d'aviation Doutre, société fondée par 1911 par un avocat de Cantho, inventeur d'un appareil de stabilisation longitudinale pour avions. Chevalier de la [Légion d'honneur](#) (JORF, 13 août 1921)

² Adrien Saintigny : commis-greffier.

³ Albert Oudot : journaliste, fondateur de *Saïgon sportif*.

⁴ Roland de Heaulme de Boutsocq (1889-1974) : futur directeur de la Société agricole et forestière de Yén-My. Voir [encadré](#).

⁵ Laurent Gay : carrossier, concessionnaire Fiat, dirigeant sportif.

⁶ Ly-Can : frère de [Michel Ly-Lap](#).

⁷ Diebold : de l'[Omnium français](#).

Pour ne pas trop fatiguer les chevaux, il y aura quelques « défauts », bouquets d'arbres, replis de terrain, etc. ; ces défauts seront signalés aux cavaliers pas des cors de chasse également à cheval.

En somme, dans une semblable épreuve, l'initiative du cavalier jouera un très grand rôle et c'est le cas ou jamais de dire « chacun pour soi et Dieu pour tous ».

Le terrain probable dans lequel évolueront les concurrents n'est pas encore bien déterminé, mais tout porte à croire que ce sera la Plaine des Tombeaux et la partie qui se trouve entre le champ de courses et le Canal de Ceinture ; le départ aurait lieu sur la route Haute de Cholon, non loin du Lycée franco-chinois, et l'arrivée se ferait au champ de courses.

Comme précédemment, il y aurait trois catégories : grands chevaux, mulets et chevaux annamites.

Les membres du Cercle hippique seront seuls admis à prendre part à cette épreuve, ainsi que les officiers de la garnison et cavaliers munis d'une carte d'invitation spéciale.

*
* *

La question du rallye étant épuisée, on aborde ensuite une autre question intéressante entre toutes, celle du manège.

Le but du Cercle étant de former des cavaliers il est donc essentiel de créer un manège, de façon à ce que les cavaliers puissent dresser leurs chevaux et aussi afin que les apprentis cavaliers puissent eux-mêmes se dresser et apprendre à monter à cheval.

Les dépenses de construction d'un manège n'étant pas excessives, le Cercle pourrait, par ses propres moyens, subvenir à ces frais, mais en ce qui concerne l'achat des chevaux, c'est une autre affaire.

M. Freyssenge propose donc la combinaison suivante.

Il existe à Singapore une maison spéciale s'occupant de la vente des chevaux australiens, la maison Abrams. Cette maison, aussi sérieuse que connue, s'offre à livrer des chevaux de selle à des conditions d'autant plus avantageuses qu'elles seront faites à un Cercle hippique. MM. Freyssenge et Ly-can se portent, d'ailleurs, garants du montant de l'achat de 4 ou 5 chevaux, soit de 2.000 piastres environ ; il faut, en effet, calculer le prix de revient d'un de ces chevaux à 400 piastres, rendu ici.

D'ores et déjà, les personnes qui désireraient se rendre acquéreur d'un cheval australien peuvent se faire inscrire au siège du Cercle hippique, 65, rue d'Ormay, en indiquant le genre de cheval qu'elles désirent.

Le Cercle s'est également entendu avec une maison de Saïgon pour la location de stalles et la nourriture des animaux à des conditions très avantageuses.

En agissant ainsi, le but du Cercle est d'encourager les exercices de cheval en eu facilitant les moyens.

Quand le Cercle aura reçu une commande ferme de cinq ou six chevaux, un des membres sera désigné pour aller à Singapore, où il choisira et prendra livraison des animaux qu'il amènera à Saïgon.

Les amateurs de chevaux pourront aisément se rendre compte des avantages de cette combinaison.

Nombreux sont, en effet, les Saïgonnais qui désireraient faire du cheval, mais ils ne peuvent se procurer ce qu'il leur faut sur place : le cheval annamite est trop petit, ou bien, si l'on veut un grand cheval, il faut de suite compter une dépense de 600 à 800 piastres ; c'est donc excessif, tandis qu'avec 400 dollars on peut avoir un animal de taille, sur lequel on pourra véritablement faire de l'équitation ; le cheval australien mesure en moyenne 1 m. 50 de hauteur ; c'est donc tout ce qu'il faut ici pour se promener et faire des randonnées à travers la banlieue saïgonnaise.

Les apprentis cavaliers possédant leurs chevaux seront réunis entre les mains d'un professeur qui leur apprendra assez vite les premiers principes de l'équitation et au bout de deux ou trois mois, ils pourront aussi, à leur tour, goûter les charmes d'une promenade matinale aux environs de Saïgon et voire même, prendre part aux manifestations hippiques que le Cercle compte instaurer d'ici peu.

A. G.

RALLYE-PAPER

Du dimanche 31 mars 1912
(*Saïgon Sportif*, 30 mars 1912)

C'est demain que le Cercle hippique donnera sa première manifestation sportive; ce rallye aura certainement le même succès que celui du 14 janvier dernier.

La seule différence entre les deux, est que dans celui de demain, la bête sera figurée par un cavalier et que, de ce fait, le parcours, un peu plus court, sera mené plus rondement : il faudra suivre la bête.

Le rendez-vous des équipages est fixé pour quatre heures et demie au carrefour du Lycée franco-chinois (route Haute de Cholon) ; le départ sera donné à cinq heures ; la bête partira cinq minutes avant les concurrents.

Trois arrêts, indiqués par des drapeaux, permettront aux spectateurs de jouir du coup d'œil des cavaliers évoluant dans la plaine des Tombeaux.

Pour permettre aux équipages de se rendre suffisamment à temps aux tribunes et assister à l'arrivée, un défaut sera placé avant l'arrivée sur la piste ; les cavaliers traverseront alors l'hippodrome dans toute sa longueur, couperont la voie ferrée et iront évoluer dans le quadrilatère formé par les rues de Tuang-kieu, Legrand-de-la-Liraye, Mayer et de l'Avalanche ; ils traverseront à nouveau la voie ferrée pour se rendre sur le champ de courses en passant derrière le Pesage, entre les casernes et la piste.

À ce moment, la bête fera son apparition et le déboulé de 2.000 m. sur piste commencera pour se terminer juste devant les tribunes; quelques haies et barres agrémenteront ce parcours.

Après l'arrivée, les récompenses— objets d'art, dont un buste offert par M. Grilhon, et flots de rubans — seront donnés au gagnant et aux placés des deux catégories, (grands et petits chevaux).

M. Janin s'occupera, en tant que commissaire du parcours, des fautes et irrégularités commises par les divers concurrents.

M. Saintigny, monté sur sa jument australienne Frimousse , fera la « bête ».

Messieurs Freyssenge frères seront chargés de la conduite des équipages, en leur qualité de commissaires.

Des trompes de chasse à cheval sonneront les divers incidents durant le parcours du rallye.

Première Catégorie (Chevaux étrangers)

Oudot X. ... tarbaise
Ly Can Fanny (australienne)

Deuxième Catégorie (Chevaux indochinois)

De Heaulme de Boutsocq Tommy
Le-van-Quang Aéro

| | |
|--------------|--------------|
| Coulon | Verdun |
| Barley | Garde-à-Vous |
| GayMélouprey | |
| Ltt | Hanck Agouti |
| Thanh | Séophuong |
| Langlois | Topinambour |
| Grammont | Prince-Rouge |
| Kléber | Kiemlong |

Nos pronostics

Dans la première catégorie, nous n'avons que deux juments étrangères ; Fanny a couru déjà, le 14 janvier, non placée derrière Frimousse ; elle sera moulée par M. Ly-Can ; X.., tarbaise, manquera peut-être un peu d'entraînement, mais triomphera très probablement de sa concurrente.

Notre favori est X....

Dans la deuxième catégorie, la plus intéressante, la majorité des chevaux connaissent déjà ce genre d'épreuves ; les meilleurs sont : Séophuong, qui a déjà gagné un rallye, *Garde-à-Vous*, et *Tommy*.

Martingale.

Échos de la semaine

Au Cercle hippique
(*Saïgon Sportif*, 3 août 1912)

Le Cercle hippique a obtenu, de la Ville, l'autorisation de tracer une piste de 4 mètres de largeur sur le pourtour du square compris entre les rues Richaud, Pellerin, Mac-Mahon et Testard.

L'idée est excellente et nous approuvons, comme il convient, les membres du Comité d'avoir fait choix de ce terrain, qui est surélevé et par conséquent constamment sec, malgré toute l'abondance des pluies de la mauvaise saison.

Les cavaliers pourront donc s'exercer en toute sécurité, ainsi que leurs montures, sur la nouvelle piste.

De petits obstacles mobiles pourront être intercalés sur le pourtour et constitueront ainsi une piste à deux fins.

Échos de la semaine

La santé de M^e Freyssenge
(*Saïgon Sportif*, 21 septembre 1912)

Nous avons été péniblement affecté des nouvelles plutôt mauvaises sur la santé de M. Freyssenge, avocat, de retour d'un voyage aux ruines d'Angkor.

M. Freyssenge, en effet, est rentré à Saïgon très fatigué, et souffrant du foie ; on dut le faire entrer à la clinique du docteur Angier où, le docteur Le Hardy lui prodigua aussitôt ses soins.

Nous apprenons à l'instant que le sympathique président du Cercle hippique va beaucoup mieux et que, d'ici peu, il pourra, comme il en avait eu d'abord l'intention, s'embarquer avec sa gracieuse compagne et voguer vers des lieux plus cléments.

Nous lui adressons nos souhaits sincères de complet rétablissement.

Échos de la semaine

La santé de M^e Freyssenge (*Saïgon Sportif*, 28 septembre 1912)

Le sympathique avocat et sportsman, M. Freyssenge, est tout à fait remis de sa maladie ; nous avons eu l'occasion de le rencontrer en ville ces jours-ci, lors de sa première sortie. Nous sommes heureux de le savoir presque complètement rétabli.

Les Partants (*Saïgon sportif*, 26 octobre 1912)

Parmi les passagers de la *Néra*, qui vient de quitter Saïgon, nous citerons quelques Saïgonnais bien connus, qui vont jouir dans la métropole d'un repos bien gagné, ou y retrouver une santé quelque peu ébranlée par un séjour prolongé en Cochinchine.

Ce sont madame et M. Freyssenge, l'avocat bien connu, qui, il y a peu de temps encore, était en traitement à la clinique du docteur Angier...

Le Cercle hippique saïgonnais (*Saïgon Sportif*, 9 novembre 1912)

Enfin, le Cercle hippique vient de voir, après de nombreux atermoiements, sa demande recevoir une réponse favorable.

M. [René] Freyssenge, frère de l'ex-président, a reçu tout récemment une lettre de M. Cuniac, maire de Saïgon, aux termes de laquelle le Cercle hippique pourra utiliser une partie du terrain situé entre les rues Richaud, Mac-Mahon, Pellerin et Testard, pour y établir une piste circulaire de 3 m. de largeur, sous les conditions suivantes :

1° — Le tracé de la piste devra être établi contradictoirement entre un représentant du Cercle, un délégué de la Compagnie des eaux et d'électricité de l'Indochine et l'agent-voyer ;

2° — Deux portes au plus sur les quatre existantes pourront être fermées à la circulation ; ce sont celles qui donnent sur la rue Mac-Mahon et la rue Richaud ;

3° — Le cercle ne pourra s'opposer, en aucun cas, à l'occupation d'un point quelconque du terrain par la Compagnie, pour les besoins du service, même si cette occupation doit interrompre la jouissance de la piste.

Telles sont les conditions, parfaitement naturelles, auxquelles le Cercle doit se soumettre.

Il ne reste donc plus, dès lors, qu'à nommer une commission pour le tracé de ladite piste circulaire.

Samedi soir, à 8 h. 1/2, les membres du Cercle sont convoqués en assemblée générale pour élire un président, en remplacement de M. [Gabriel] Freyssenge, qui vient de rentrer en France et prendre toutes dispositions nécessaires en vue des travaux concernant la piste.

Nous souhaitons donc bien vivement que ce Cercle, sous l'impulsion d'un nouveau président, reprenne toute son importance et rende les services qu'on en attend pour le plus grand bien de nos cavaliers.

CERCLE HIPPIQUE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1913, p. 461)

MM. Freyssenge, président ;
Oudot, secrétaire-trésorier ;
Diebold, membre ;
Saintigny, —
Janin, —
Grammont⁸, —

CAUSERIE SPORTIVE
(*Saïgon Sportif*, 20 juin 1914)

.....

Il y deux ans, plusieurs sportsmen avaient essayé de faire à Saïgon ce qui existe dans presque toutes les grandes villes de France ; ils avaient rêvé de fonder un club hippique où la pratique de l'équitation d'extérieur devait être soigneusement entretenue par l'organisation de rallye, concours hippiques, etc.

Malheureusement, les moyens dont disposaient ces jeunes gens étaient des plus minimes, puisque le principal faisait défaut, l'argent ; aussi, le Cercle hippique, telle était la dénomination de ce groupement, ne vécut-il que fort peu de temps !

Il aurait fallu, avant tout, un manège où les jeunes néophytes, voire même les vieux routiers, auraient pu plus facilement se mettre ou se remettre en contact avec le cheval ; ce n'est pas en plein air, en effet, que l'on apprend à monter ; il faut au jeune cavalier tout le silence du manège pour pouvoir recueillir avec fruit les recommandations et les observations du maître.

Cette institution était cependant appelée à rendre les plus grands services. Malheureusement ses promoteurs ne trouvèrent pas l'appui qu'ils auraient désiré et, au bout de quelques mois, las et sans espoir, ils se virent dans l'obligation de dissoudre le groupement qui n'était plus d'aucune utilité.

Et pourtant, il ne faut pas le nier, il existait à cette époque, un engouement pour l'hippisme que nous ne retrouvons plus maintenant ; faut-il rappeler les noms de ces fervents du cheval, qu'étaient messieurs Freyssenge, Saintigny, Janin, Diebold, Ferru, Dumas fils, et d'autres qui sont encore à Saïgon et qui seraient tout prêts à se solidariser à nouveau pour la cause hippique, si l'occasion s'en présentait, car, il faut bien le dire, l'occasion fait parfois le larron ; que la Société des Courses, la seule société, qui, actuellement, s'intéresse au sport hippique parle de l'organisation d'une manifestation hippique, d'un rallye par exemple, aussitôt une agitation fébrile parcourt les rangs de nos cavaliers, chacun s'ingénie à trouver l'animal qui lui conviendra, et bientôt, vous apercevez à travers les rizières et la plaine des Tombeaux, des théories de cavaliers, heureux, dès cinq heures du soir, de pouvoir se plier aux exigences d'un entraînement aussi sévère pour eux que pour leurs montures..

⁸ Maxime Grammont (1881-1950) : président de Wm. G. Hale. Voir [encadré](#).

Les quelques rallye qu'organisa la Société des Courses de Saïgon ont toujours obtenu le plus grand succès ; le public, qui aime beaucoup ce genre de divertissements, puisque c'est pour lui l'occasion d'une sortie aux environs de la ville, suit avec beaucoup d'intérêt les diverses péripéties de l'épreuve ; mais il faut pour cela que l'itinéraire soit savamment tracé et que le spectacle des cavaliers galopant dans la plaine, soit offert le plus longtemps possible à la vue des spectateurs.

.....

A. Oudot.

RECONSTITUTION

L'AMIRAL À SAIGON-CHOLON (*La Volonté indochinoise*, 1^{er} septembre 1943)

Saïgon, 31 août. — [...] Au jardin de la ville il a examiné les travaux de remise en état de parc où s'élevaient au début de l'année, les pavillons de l'exposition, et s'est arrêté au cercle hippique actuellement en construction. École d'équitation

(*L'Écho annamite*, 2 novembre 1943)

Soucieux de donner à la jeunesse cochinchinoise la possibilité de se développer physiquement dans un nouveau domaine, le gouverneur de la Cochinchine [Hoeffel] vient de signer, à la date du 16 octobre un arrêté créant une école d'équitation dénommée « École d'équitation de la Jeunesse cochinchinoise » qui, répondant aux désirs de nombreux jeunes, complétera les œuvres de jeunesse déjà existantes.

Son but est de former des moniteurs d'équitation et de jeunes cavaliers.

L'école fonctionnera dans les installations du « Cercle hippique saïgonnais » qui a bien voulu l'accueillir. Son régime sera de deux séances par semaine. Les exercices pour les élèves moniteurs dureront six mois et seront sanctionnés par un diplôme.

Pour les renseignements et les conditions d'admission, s'adresser au « Cercle hippique saïgonnais » ou au bureau local « Sports-Jeunesse ».

Nouvelles locales

Cinéma pour les enfants (*Le Journal de Saïgon*, 24 octobre 1945)

L'Armée britannique a le plaisir d'inviter, chaque samedi, de 9 heures à 10 heures, les enfants français (jusqu'à 15 ans) à assister à une séance de cinéma au cercle hippique (rue Taberd).

Les enfants groupés par trois pourront être accompagnés par leurs mères, leurs sœurs aînées ou leurs bonnes. Une garde militaire stationnera au cercle hippique.

Nouvelles locales

Séances gratuites de cinéma (*Le Journal de Saïgon*, 30 novembre 1945)

Dimanche matin 2 décembre, de 9 h à 10 h. et de 10 h.30 à 11 h. 30 ainsi que jeudi 8 décembre, aux mêmes heures, un spectacle gratuit sera organisé par le théâtre des garnisons britanniques (Club hippique de la rue Taberd).

Des actualités seront présentées au cours de ces séances (D.G.I.).

CERCLE HIPPIQUE
(*Le Journal de Saïgon*, 20 avril 1946)

1^{er} mai réouverture. À cette date : réunion et soirée dansante présidées par le général Leclerc, réservées aux membres du Cercle et à leurs amis. Buffet payant. Retirer les cartes au cercle sportif.

Nouvelles locales

Au Cercle hippique
(*Le Journal de Saïgon*, 3 mai 1946)

La fête de nuit en plein air du Cercle hippique, à laquelle assistaient M. Cédile et de nombreuses autorités civiles et militaires, a remporté le plus grand succès.

Se sont classés dans l'épreuve d'obstacles : 1^{er} capitaine Noe sur « Havane », 2^e lieutenant de Montalembert, sur « Inespéré », 3^e le sous-lieutenant de Balandra sur « Ramsès II », 4^e lieutenant de Montalembert sur « Inattendu », 5^e capitaine L'Héritier sur « Bibe ».

Quant au bal, il resta très animé jusqu'à une heure avancée de la nuit. L'orchestre de la Légion prêtait son concours, de même que la fanfare du 1^{er} régiment de chasseurs à cheval.

CHRONIQUE LOCALE

Au bal du Cercle hippique
Quand l'élégance féminine renoue d'aimables traditions
par Toinette GÉRARD,
la célèbre chroniqueuse mondaine de Saïgon,
arbitre des élégances
(*Le Journal de Saïgon*, 25 avril 1947)

Le Club hippique renouait, mercredi soir, la tradition des élégances saïgonnaises en demandant à ses invitées d'arborer la tenue de soirée, toujours si séduisante et si propre à mettre un valeur les beautés féminines. Aussi la fête eut-elle un éclat depuis longtemps inaccoutumé.

Dès 9 heures, les autos déversèrent un flot d'arrivants devant le coquet chalet rustique de la rue Taberd. Une haie d'honneur était formée, le long des marches, par un piquet du 5^e Cuirassiers à l'impeccable garde-à-vous. Militaires aussi — et sans doute cavaliers — les musiciens qui se chargèrent d'exécuter swings, tangos et rumbas.

De hautes personnalités honoraient cette réunion, parfaitement organisée par M. Durand, président du club, et M. Langenhagen, vice-président : Son Excellence M. le docteur Hoach, président de la République de Cochinchine, et M. Laffon, préfet de la région Saïgon-Cholon, M. le consul de Grande-Bretagne sans compter, naturellement, tous les chefs de corps des armées motorisées et blindées.

Mais surtout l'assemblée féminine était exceptionnellement nombreuse et élégante. Une foule de jeunes et jolies femmes, toutes délicieusement parées, se pressait autour des tables et envahissait les pistes de danse. Car on dansa beaucoup, et agréablement,

la température s'étant faite clémence à souhait — en l'honneur de Saint Georges, sans doute!

Ne sont-elles pas exquises, ces nuits cochinchinoises, en plein air, ou sur un fond de décor de sombres verdures, la brise caresse doucement les épaules nues ? N'est-ce pas un spectacle ravissant que celui de ces danseuses vêtues de teintes claires qui se fondent en un ensemble harmonieux...

On voudrait pouvoir citer toutes celles qui furent l'ornement de cette soirée charmante. C'est, hélas, impossible. En nous excusant par avance, et des omissions inévitables, et du manque de place suffisante, nous noterons, parmi les plus remarquées :

M^{me} Revillon, directrice du Service Social en Cochinchine, en robe de crêpe turquoise très élégante ; M^{mes} Granval, en très belle robe faite de panneaux de satin roses et blancs alternés ; de Chanvallon en vaporeuse jupe de talle-dentelle bleu-lin et corselet de velours noir ; Béziat jeune, en toilette Second-Empire à bandes de lamé argent ; M^{les} Béziat, en gracieuses robes bleues à petites fleurettes et corselet noir ; M^{mes} Duchêne, toilette en très joli tissu à larges rayures noir, blanc et chartreuse ; Marconnet, en joli imprimé dans les tons verts ; Detay, en ensemble de tons délicats rose, vert et blanc ; Ogliastro en satin blanc à grandes fleurs ; Couget, vêtue d'une splendide tunique brodée blanc sur noir de style asiatique ; M^{me} Idylle en voile rose pâle orné de bandes bouillonnées : M^{me} Micklereed, en élégante robe de georgette blanc brodée de motifs cristal ; M^{mes} Randi, en dentelle pêche ; Blissou en blouse blanche et jupe de mousseline blanche imprimée ; Louvet, ennuagée de tulle bleu azur ; M^{les} Hélène Griffin, en jolie robe de style imprimée de tonalités originales ; Denise Spielmann, tulle rouge imprimée très ample ; M^{mes} de Roquebert en harmonieux fourreau de crêpe blanc largement décolleté ; Piton, en robe imprimée de tons clairs sur fond blanc, Guéry, en souple robe de satin vert d'eau ; Alexandre, en dentelle noire ornée à l'épaule d'une guirlande de marguerites ; Mus en très élégante robe de satin noir ; Destrées en ravissante toilette de georgette blanc ; Jagnard en jupe noire et corsage de mousseline bleu-électrique ; Émery en jolie toilette de tulle bleu-nuit ; Pétra, en fourreau de velours noir ; Combaluzier en deux pièces boléro de soupe crêpe blanc ; Guillemin en robe à grands ramages verts sur fond blanc ; Calard en gracieuse toilette de broderie anglaise vert-amande ; Julien en ensemble blanc finement bordé d'un galon argent ; Lacheret en tissu bleu-nuit à broderies chinoises ; Borgeon en ravissante robe de moire bleue à petites rayures satinées ; Cornu, en corsage blanc à broderies ajourées et jupe noire ; M^{mes} Frey, l'une en crêpe à petites impressions, l'autre en robe noire brodée or ; Hope en satin marine glacé imprimé ; Bellon, en très jolie toilette bleu-roy avec empiècement pailleté multicolore ; M^{les} Legros en deux-pièces imprimé blanc sur fond marine et blouse blanche ; Bass, en gracieuse robe de mousseline blanche ; Pagès, en satin turquoise rehaussé de clips d'or ; M^{mes} Ourseire, en très heureux alliage de noir et de jaune ; Keller en ensemble de taffetas mi-partie quadrillé et noir ; Noë, en imprimé demi de tons clairs sur mousseline blanche ; Wolff, en jupe noire et corsage de mousseline corail ; Chenesseau, en voile blanc imprimé de fleurettes bleues ; Cleret, en voile bois de rose ; Calamaro, en toilette blanche à mouvement de berthes ⁹ très nouveau, bordé de minuscules galons d'or ; Hartlieb, en robe noire à grandes fleurs imprimées ; M^{les} Watkins, en robe imprimés très montante ; Gaudon, en robe rose à petits boutonnages ; M^{mes} Gonon, en robe rayée argent avec mouvement de revers au corsage ; Lorin, en moire de plusieurs bleus ton sur ton ; Opplicher, en robe marine à empiècement de dentelle ciel ; M^{me} Guillon, en robe à rayures bleues d'allure très juvénile ; M^{mes} Pichon, en très jolie moire bleue ; Andrieu, en faille blanche à petits boutonnages ; Mac-Gratch, en élégante robe blanche lamée d'argent ; Vathaire en satin ciré noir ; Lebedel, en mousseline blanche ceinturée de bleu et de rouge ; Caillol,

⁹ Sorte de pèlerine ou de garniture qui s'ajoute à un corsage d'ordinaire décolleté.

en imprimé à grandes fleurs blanches sur fond marine ; Régnier, en souple crêpe bleu-lavande ; Mainer, en très joli tissu noir imprimé de grandes marguerites roses et bleues ; Chevalier, en robe noire agrémentée de nœuds Louis XV de ton corail ; Cot, en tulle noir ceinturé de rouge ; Gueniffey, en gracieuse robe marine cloutée d'or ; Bonnet en crêpe ciel ; de la Bâtie, en très beau tissu broché vieil or ; Haag, en ravissante toilette de crêpe bleue à corselet pailleté d'or ; Van-Vi en exquise ensemble cochinchinois tunique de dentelle noire et pantalon de satin ; de la Fleuriaye, en robe de très beaux imprimés de tons modernes, et M^{les} de la Fleuriaye en juvéniles robes blanches ; M^{me} la baronne de Veyrac, en ensemble de taffetas fuschia et bordeaux ; Chevalier, en voile bois de rose et noir ; Thinard en robe noire de très belle coupe : Deslex, en ensemble rouge-véronèse très lumineux ; Vieillard en deux-pièces imprimé de pastilles multicolores ; Lenain, en tulle noir garni d'un piquet d'orchidées ; Duchesne en imprimé à grandes fleurs sur fond noir ; Serrard en toilette blanche lamée d'argent ; M^{les} Marie Annick Gilbert, en gracieuse robe de plumetis blanc ; Gallaté, en jupe blanche et corsage noir ; Bergier en crêpe pétale de rose ; Loesch, en broderie anglaise sur organdi blanc ; Martinot en très jolie robe de tulle blanc, etc., etc.

Toinette GÉRARD.

Le départ d'un vieux Cochinchinois
(*Le Populaire d'Indochine*, 12 mai 1948, p. 3, col. 4)

M. Louis Durand, président du Cercle hippique, ancien président du [Cercle sportif](#) et ancien directeur de l'[A. R. I. P.](#), démissionnaire en 1940 pour ne pas suivre les directives du gouvernement Decoux, est parti ce matin pour le Canada via Hongkong, après un séjour ininterrompu en Indochine de 18 ans.

On se souvient que M. Durand, à la suite de sa démission de l'A.R.I.P., fut placé en résidence surveillée à Baria, puis au Laos, où il connut ensuite les rigueurs de l'internement japonais. Il apporta, après la libération l'appui précieux de sa collaboration et de son expérience à la jeune équipe de l'A.F.P.

Personnalité saïgonnaise bien connue du monde hippique, appréciée pour sa civilité charmante et sa simplicité souriante, M. Louis Durand qui ne comptait dans le vieux Saïgon que des amis, trouvera ici l'expression des regrets de ses amis de l'Agence France-Presse et des milieux journalistiques saïgonnais.

JEUDI SOIR,
le chevalier d'ORGEIX au Cercle hippique
(*Le Paysan de Cochinchine*, 8 janvier 1949)

Jeudi soir, une manifestation unique dans les annales des fervents du cheval s'est déroulée au Cercle hippique.

Au profit des Œuvres de la Croix-Rouge, le chevalier d'Orgeix (Jean Paqui sur la scène et à l'écran), invité par S.M. le Roi du Cambodge en Indochine, a fait une démonstration.

Gageons que l'assistance où dominait l'élément féminin, comme il sied, a applaudi avec plaisir le splendide cavalier qui a représenté brillamment les couleurs françaises dans les grandes compétitions internationales.

C'est de ce cercle qu'est issue la championne [Janou Lefebvre](#).

